

## PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07/02/2024

Membres en exercice : 11

Présents : 09

Votants : 09

Date de convocation : 30/11/2023

Date d'affichage : 07/12/2023

L'an deux mille vingt-quatre, le sept février, à vingt heures et trente minutes, le conseil municipal s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur VIALA Didier, Maire ;

Présents : AMBERT Philippe, BARTHAS Sylvie, CAILLET Alain, JACQUET Patrice, LATTES Denis, LECLERE-KLEITZ Stéphanie, MARTY Violaine, REGI Fabienne, VIALA Didier.

Absent excusé : VIDAL Michel

Absent : CLOUP Philippe

Quorum : 6

Secrétaire : LATTES Denis

### Ordre du jour

- ✓ Approbation du compte-rendu du Conseil municipal du 06/12/2023
- ✓ Définition des Zones d'Accélération des Energies Renouvelables
- ✓ Modifications des statuts de la CCLPA
- ✓ Plan de financement pour l'installation d'un sanitaire public extérieur
- ✓ Plan de financement pour l'aménagement paysager du nouveau café
- ✓ Exonération de taxe foncière bâtie pour les logements de performance énergétique et environnementale élevée
  
- ✓ Subventions aux associations pour 2024
- ✓ Prime de pouvoir d'achat exceptionnelle aux agents publics
- ✓ Questions diverses

### Ouverture de la séance à 20h42

M. Nicolas PAUZIES, coach sportif qui propose des activités de remise en forme (gym ou autre) en prestation itinérante en milieu rural avec matériel (altères, tapis, vélos...) dans camion pour tout public (séniors et jeunes) et demande à venir à Laboulbène sur matinée voire soirée pour tester la demande. M. PAUZIES travaille avec une autre personne et tous deux sont formés et diplômés. Proposition sur demande (adaptation des séances à la demande/aux besoins). Adhésion avec engagement 4.95 €/semaine pour 1 séance et 6.95 €/semaine pour séances illimitées (abonnement) et peuvent prendre 1 ou plusieurs séances (dans n'importe laquelle de la douzaine de communes desservies). L'abonnement peut être résilié à tout moment et flexibilité des lieux et horaires. Pour l'instant pas de séance pour jeune public. Réservation via une application. Sans engagement = + cher. Une dizaine de personnes (ou 20 personnes maximum) selon le type de séance. Accompagnement par un coach professionnel qui s'adapte aux besoins des participants. 2 ou 3 séances d'essai sont proposées. But : sortir de la sédentarité surtout depuis COVID. Le mardi soir est proposé. Demande le mardi soir et jeudi matin. Le Conseil municipal, hors présence de M. PAUZIES, dit que c'est bien qu'il soit venu en personne se présenter, c'est plus clair. Tel BURLATS pour voir à quelles conditions. Pas une association mais entreprise privée. Pbm : horaires. Ask Sandrine pour conditions. Cm propose un essai. Va à Castres, Jonquières, St Germier, Vielmur, Lagardiolle, Burlats. 1 an gratuit et pour les créneaux voir avec lui puis envoyer un mail aux conseillers pour avoir leur accord.

- ✓ **Approbation du compte-rendu du Conseil municipal du 06/12/2023**

Ok

## PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07/02/2024

- ✓ **Définition des Zones d'Accélération des Energies Renouvelables** : Le Maire propose de définir les ZAER suivantes : lieux-dits Payléou + Jalabert + Le Basoul + Fontarel pour l'installation photovoltaïque sur hangars agricoles et industriels. Et sur toutes les maisons d'habitation et dépendances. Pas de photovoltaïque au sol. Faudra dessiner les zones sur le portail ENR.

- ✓ **Modifications des statuts de la CCLPA**

Ok unanimité

- ✓ **Plan de financement pour l'installation d'un sanitaire public extérieur**  
ajourné
- ✓ **Plan de financement pour l'aménagement paysager du nouveau café**  
« de la place publique » au lieu du « nouveau café ». Tel LEVADE
- ✓ **Exonération de taxe foncière bâtie pour les logements de performance énergétique et environnementale élevée** : non à unanimité et voir pour années suivantes
- ✓ **Subventions aux associations pour 2024** : ok
- ✓ **Prime de pouvoir d'achat exceptionnelle aux agents publics** : ok
- ✓ **Questions diverses**
  - **RD59A** : le Département est enfin venu pour faucher. Le Maire avait envoyé un courrier au Pôle Aménagement de Graulhet et en parlé à VDD. Et des trous ont été rebouchés
  - **Aire de covoiturage** : très utilisée et bien réalisée.
  - **Nouveau café** : le maçon commence les travaux commence demain. Le Maire, M. LATTES et M. KLEITZ ont démoli bénévolement auparavant. Devrait être achevé en septembre.

Clôture de la séance à

Suivent les signatures :

Le Maire,  
Didier VIALA

Le secrétaire de séance  
LATTES Denis